

Camping du Donant ***

Gwénézhan 22140 BEGARD

Tél : 02 96 45 46 46 / Fax : 02 96 45 46 48

camping.begard@wanadoo.fr

www.camping-donant-bretagne.com

Ouverture du 01/04 au 31/10

Nom :

Prénom :

Adresse :

N° portable :

N° fixe :

E-mail :

CONTRAT DE LOCATION Internet

Toute l'équipe du camping sera heureuse de vous accueillir lors de vos prochaines vacances. Si vous souhaitez réserver, veuillez remplir le contrat si dessous.

Chalet 4/6 pers

Emplacement avec électricité

Pass Armoripark

Chalet 6/8 pers

Location de salle

15€/Semaine /pers

Chalet 4/6 mobilité réduite

Kit Bébé 25€/semaine

Nombre pass :

Toile équipée Bengali 4 pers

Hébergement de groupes
(6 chambres de 6, 2 chambres de 4, 1 chambre de 3 et 3 chambres de 2)

Prévoir photos à l'envoi du contrat

Emplacement sans électricité

Payable ce jour par un autre chèque et libellé à l'ordre du Trésor Public.

Nombre de chambres :

Arrivée le .../.../2010 (à partir de **16h** pour les locations et **15h** pour emplacements)

Départ le .../.../2010 (avant **10h** pour les locations et **12h** pour emplacements)

Consultez les horaires de basse saison dans les conditions générales de location

**Important : Merci de nous informer la veille de votre horaire d'arrivée.
Pour les locations, les draps ne sont pas fournis.**

Voiture immatriculée :

Marque :

Couleur :

Nb animaux : N° tatouage :

Dernier vaccin :

Race :

Comment avez-vous connu le camping :

Composition de la famille (obligatoire)

NOM	PRENOM	AGE

Caution pour les locations : merci de joindre avec votre règlement un chèque de caution de 200€ qui vous sera restitué lors de votre départ après vérification de l'état des lieux et du ménage effectué par vos soins. Le chèque est libellé à l'ordre du **Trésor Public**.

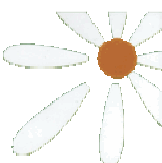
Acompte : 25 % du montant total du séjour déductible du montant global de la facture (dans le montant total la taxe de séjour est comprise). Le chèque est libellé à l'ordre du **Trésor Public**.

Le solde, correspondant aux 75 % restant à la date d'arrivée.

Le nettoyage de la location est à la charge du locataire. En fin de séjour la location doit être restituée en parfait état de propreté à l'intérieur et aux abords immédiats. Dans le cas contraire, un forfait nettoyage de 25€ sera facturé.

Je reconnais avoir pris connaissance des conditions de réservation et les accepte : date...../...../...

Signature précédée de la mention « lu et approuvé » :



CONDITIONS GENERALES DE LOCATION

LES ANIMAUX

Ils doivent être tenus en laisse et veuillez sortir vos animaux à l'extérieur du camping pour leur faire leur besoin. **LE CARNET DE VACCINATION EST OBLIGATOIRE.**

LES VISITEURS

Vos visiteurs doivent impérativement se PRÉSENTER A L'ACCUEIL pour s'acquitter de la redevance de 3.15 Euros par personne et par jour. Ils doivent laisser leur véhicule au parking qui se trouve à l'extérieur du camping.

LES ORDURES MENAGÈRES

Deux sortes de containers sont à votre disposition : Les verres devront être disposés dans le grand container à verre, les bouteilles plastiques, sans leurs bouchons, dans l'autre container plastique et les autres déchets devront être soigneusement placés dans des sacs plastiques et ensuite déposés dans les poubelles situées au point propre.

LES BARBECUES

Les barbecues sont autorisés sur le camping sous votre ENTIÈRE RESPONSABILITÉ, mais l'utilisation de BARBECUES ÉLECTRIQUES est INTERDITE sur le camping.

LES VÉHICULES

UN SEUL VEHICULE est autorisé sur votre emplacement. Le véhicule supplémentaire doit être laissé sur le parking. Tout véhicule supplémentaire sur l'emplacement sera facturé.

LA VIE NOCTURNE

Chaque locataire ou occupant est tenu de respecter le règlement intérieur affiché à l'accueil, en particulier de s'abstenir de faire du bruit ou de circuler en voiture entre 23 heures et 7 heures.

LES SANITAIRES

Les sanitaires doivent être propres après utilisation et les locataires de chalets doivent se servir de leur sanitaire.

REMBOURSEMENT SEJOUR

Un empêchement grave peut malheureusement vous interdire de partir comme vous l'aviez prévu. Toute annulation doit être confirmée par écrit et motivée par une pièce justificative. Nous ne remboursons les séjours qu'en cas de décès ou de maladie (sur présentation de certificat médical).

Pour les locations semaine, le jour d'arrivée est le samedi en pleine saison (juillet/août), l'arrivé se fera après 16 heures et le départ avant 10 heures le samedi suivant. En basse saison (hors juillet/août), l'arrivé se fera avant 16h quelque soit le jour de votre arrivée. Pour les weekends (hors juillet/août), le jour d'arrivée est le vendredi avant 16 Heures et le départ le lundi matin avant 10 Heures.

**Ce règlement est pour l'intérêt de tous et pour un bon fonctionnement du camping,
Merci de votre compréhension**